MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 07 octobre 2019

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 07 octobre 2019 à 18h30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

<u>Présents</u>: MM. et Mmes MARTY – BENOIT - GREFFIER – BRAULIO – POUSSE – MAURY – PASTOR

SANCHEZ - BROUSSE - AZEMA - LEVEJAC - FOURES.

Absents excusés: Mme MARCAILLOU.

Absents: M. SABATA.

Préalablement, avant d'engager le conseil municipal, M. le maire propose à ses collègues d'observer une minute de silence en hommage aux fonctionnaires de la Préfecture de PARIS, victimes d'un attentat le 03 octobre 2019.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- <u>CONVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL: PLATEFORME DEMATERIALISEE DES</u> MARCHES PUBLICS.

M. le maire propose à ses collègues de passer une convention avec le département pour la mise à disposition de la plate-forme dématérialisée des marchés publics.

L'accès à cette plate-forme permettra à la commune de lancer toutes les consultations d'entreprises par procédure dématérialisée.

Accord du conseil municipal.

- LANCEMENT CONSULTATION MOBIL HOMES.

M. le maire rappelle à ses collègues la décision du conseil municipal de doter, au titre de l'année budgétaire 2020, le camping « Le Moulin de Ste Anne » de 10 mobil homes.

Afin que ces équipements puissent être opérationnels à l'ouverture, en avril 2020, il y a lieu de mettre en place la procédure.

Aussi, il propose de lancer une consultation de prestataires pour une proposition de fourniture et installation de 10 mobil homes.

Cette consultation se fera à partir de la plate-forme départementale.

Accord unanime du conseil municipal.

- EMPRUNT : ACQUISITION MOBIL HOMES – 100 000 €.

M. le maire rappelle à ses collègues que le financement de l'acquisition de 10 mobil homes passe par la réalisation d'un emprunt de $100\ 000\ \epsilon$, au taux de $0.69\ \%$ sur $10\ ans$ qui représente une annuité de $10\ 383.41\ \epsilon$.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- UNITE TOURISTIQUE : ASSUJETTISSEMENT T.V.A.

M. le maire informe ses collègues que dans la cadre de cette opération d'acquisition des mobil homes et afin de permettre à la commune de récupérer la T.V.A., il y a lieu de demander l'assujettissement de l'unité touristique du camping de Sainte Anne à la T.V.A.

Un courrier sera adressé dans ce sens au SIE. Accord du conseil municipal.

- AVENANT BAIL COMMERCIAL.

M. le maire fait part à ses collègues que suite aux décisions prises, il y a lieu de passer un avenant au bail commercial actuellement en cours avec les gérants du camping.

L'avenant au bail porte sur une augmentation du loyer de 5 500 €, par moitié avec la commune, correspondant au remboursement de l'emprunt de 100 000 € sur une durée de 10 ans et l'assujettissement du loyer à la T.V.A.

Accord unanime du conseil municipal.

- DECISIONS MODIFICATIVES.

Elles portent sur des opérations d'investissement et concernent :

- La création d'une opération d'acquisition de 10 mobil homes, pour un montant de 145 575 €.
- L'intégration de la vente du KANGOO dans les actifs de la commune,
- Le transfert d'un crédit de 15 000 € sur l'opération Ecole Primaire, lié à l'acquisition d'informatique dans le cadre du programme ENIR.
 Accord du conseil municipal.

- SYADEN: DEMANDE DE SUBVENTION 2020.

M. le maire propose à ses collègues, comme pour les années précédentes de solliciter le SYADEN pour une nouvelle tranche d'éclairage public LED qui porterait pour 2020 sur le chemin des Fours, la rue des Floralies et la Grand Rue, pour un montant de travaux de 37 680.02 € H.T.

Accord unanime du conseil municipal.

- <u>RESTRUCTURATIN ECOLE</u> : <u>DEMANDE DE SUBVENTION 1ERE TRANCHE – DEPARTEMENT – ETAT.</u>

M. le maire propose à ses collègues que les demandes de subvention soient sollicitées tant auprès du Département que de l'Etat pour une première tranche de travaux concernant la requalification du groupe scolaire qui s'élèverait à 111 490 €.

Accord unanime du conseil municipal.

- DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE: CONVENTION.

M. le maire informe ses collègues que la commune est sollicitée par le Syaden pour la signature d'une convention les autorisant à poser un réseau sur un terrain communal privé AZ n° 72, parcelle du centre médical et paramédical dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

Accord unanime du conseil municipal qui autorise le maire à signer la convention.

- <u>DIVERS - PROJET CHAUDIERE BOIS - DEMANDE DE SUBVENTION.</u>

M. le maire rappelle à ses collègues le dossier de demande de subvention pour le dossier chaudière bois aux écoles. Il indique que les devis des artisans viennent d'être remis ce qui permettra la constitution du dossier de demande d'aide qui sera rattachée à ce conseil municipal.

Accord du Conseil municipal.

- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

- M. BENOIT informe ses collègues de la reprise des travaux du pluvial et des voiries liés aux dernières inondations.
- Mme BRAULIO indique que la P.M.I. est venue faire une inspection au centre péri scolaire et fait part de deux observations concernant des points d'eau aux toilettes et occulter les cours.
- Mme POUSSE indique que le bulletin municipal est terminé et sera diffusé ces prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 H 45.

Le Maire,